L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 12 JANVIER 1848.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No 81, rue de Chartres, et No. 13, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI MATIN, 12 JANVIER.

Le Commodore Stockton, dans un dîner qui lui a été donné à Philadelphie, vient de se poser comme l'apôtre de la propagande à l'instar des Musulmans, c'est-à-dire le cimeterre au poing. Dans la guerre du Mexique, il ne veut pas qu'on parle d'indemnité : " Qui pourrait consentir, dit-il, à évaluer le sang au poids de l'argent; notre but doit être plus noble et plus élevé; et nous devons coûte que coûte augmenter nos forces au Mexique, nous devons y envoyer cinquante mille hommes; et voici pourquoi? Le Mexique est pauvre et ruiné. La mauvaise administration, une insatiable avarice, une cruauté sans merci, une insolence sans bornes, ont réduit ce malheureux pays au déplorable état où nous le voyons. Mais de même que l'ombre noire ne fait que précéder l'arrivée du soleil, de même devons-nous espérer qu'un jour plus pur et plus heureux va se lever sur le Mexique. Qu'il nous appartienne; et nous oublierons tous nos griefs contre lui; et lui rendant le bien pour le mal nous le ferons libre et heureux."

Singulière façon de pardonner aux gens que de conquérir leur pays! singulière façon de les rendre heureux que de leur imposer d'abord un long militaire, puis des institutions auxquelles ils ne comprennent rien et qui ne vont ni à leur caractère ni à leurs habitudes. Mais continuons à suivre le nouveau Mahomet qui vient de surgir dans notre marine :

" Nous avons, ajoute-t-il avec enthousiasme, nous avons un grand devoir que Dieu nous a imposé et auquel nous ne pouvons pas nous soustraire. Le Palladium de la liberté civile et religieuse a été remis en nos mains, et dussions-nous voir durer la guerre pendant un demi-siècle, dussions-nous y sacrifier la moitié de ce que chacun de nous possède, il faut que nous sachions au Mexique l'inestimable bienfait de cette double liberté..... Pour arriver à ce but, j'enverrais au Mexique des troupes suffisantes pour garder toutes nos nouvelles conquêtes, pour garder toutes nos communications ouvertes, j'emploierais Parédes, Arista et tous les autres chefs mécontents, puis je vous les enverrais donc quelque jour Hedone. Cela fait, je déclarerais un armistice, et j'enverrais cinq ou six commissaires bien adroits au Mexique..... Nous avons vaincu en guerre, il en sera de même ici, je promets vous montrer merveilles. Agressifs de manière à ne pas craindre le regard plongeant du monde chrétien et civilisé. Je voudrais d'une main magnanime et sans rallier le malheureux peuple mexicain dans l'ancienne et républicaine. Je voudrais le faire à tout prix. " Oh! mais, dira-t-on, cela doit nous mener tout droit à l'empire direct." Eh bien! ce reciflons pas devant les charges que nous attendent. Nous avons d'autres ressources. Laissons de côté les longs rapports financiers auxquels personne ne comprend goutte, et l'accolade avec un orateur français droit et philanthropique tous les obstacles que nous pourrons avoir à rencontrer dans l'accomplissement de notre devoir."

Tudieu ! monsieur le commodore, comme vous y allez ! sacrifions nos jours, sacrifions nos trésors, endettons-nous, imposons-nous pour faire le bonheur du Mexique. C'est bon! bien assurément, et notre terreur pourrait bien nous entraîner à votre suite dans il y a une petite chose que vous avez oubliée : c'est de nous dire comment cinquante mille hommes en campagne, les généraux mexicains à Ste-Hélène et dans les taxes directes pour nous, pourvoir amener le bonheur de nos voisins. Ce peuple jusqu'à présent ne nous a remercié de nos bonnes intentions que par des coups de fusil, il n'a pas fait de tout de nous considérer comme ses amis, et notre liberté ne semble pas peut-être aller que le Coran n'allait aux chrétiens d'Espagne. Vous avez sans doute de fort belles et fort généreuses pensées; mais pour un mauvais vous nous paraissez singulièrement poète. Un esprit un peu plus pratique en cette affaire ne serait pas déplacé vous ne seriez plus un nouveau Mahomet, c'est vrai, mais y auriait-il grand mal à cela ! Nous ne le croyons pas.

ESSAI SUR L'AMÉLIORATION DES EAUX A LA NLLE ORLÉANS.

(*Suite et fin.*)

La nature de l'eau du Mississippi a pour effet de rendre les opérations du filtrage plus difficiles et plus lentes; ainsi l'on n'obtient guères, avec cette eau, que le tiers du résultat que l'on peut obtenir avec de l'eau puisée dans de meilleures conditions; par exemple, mille gallons environ par pied carré de surface filtrante et par 24 heures, au lieu de trois mille gallons que produisaient des expériences faites à Londres sur l'eau dite de la *Nouvelle Rivière*. Malgré ce désavantage comparatif dans son application à la Nouvelle-Orléans, le système de filtrage de MM Maurras et Poree n'en conserve pas moins une immense supériorité sur tous les autres systèmes, connus d'ailleurs ici au même inconvénient. Pour le prouver, il nous suffira de citer l'établissement de filtrage de M. Bramah à Paris, opérant sur l'eau de la Seine, et celui de la Compagnie de Chelsea à Londres, opérant sur l'eau de la Tamise. Dans le premier, le rendement en de 78 gallons par pied carré de surface filtrante; dans le second, il est de 66 gallons: dans l'un et dans l'autre, les frais de manipulation sont énormes. Le filtre de Chelsea place au dessous d'immenses bassins de dépôt, a une surface de 90,000 pieds carrés, avec une épaisseur de sable de huit pieds; ce qui fait une masse de 720,000 pieds cubes, qu'il faut renouveler de temps en temps. C'est là un de ces tours de force que l'on n'opère qu'à grands frais d'argent, et qui, dans tous les cas, serait inexécutable à la Nouvelle-Orléans. Il prouve quel prix on attache, en Angleterre, à l'eau clarifiée. Lorsque la compagnie établit son filtrage, pour se couvrir de ses dépenses, elle augmenta les redevances de 4 schellins 6 pences, soit $1, 09 par maison; cette augmentation se paie sans murmure. Quant à l'eau de M. Happey, elle est vendue dans les rues de Paris, à raison de deux sous la voie (cinq gallons environ) par des porteurs à voiture; système de distribution *onéreux et mesquin*, dit lord Brougham,—*appartenant à des temps anciens d'ignorance et de misère.*

Nous nous sommes arrêté longtemps sur la purification de l'eau par le filtrage, parce qu'il nous semble que là était le problème le plus difficile à résoudre pour la Nouvelle-Orléans; et pour le redire, on ne doit pas aimer plus à boire de l'eau trouble et chargée de limon, que de l'eau clarifiée par des moyens qui ne seraient pas complétement irréprochables.

Il ne nous est pas possible d'analyser avec quelques développements toutes les questions sérieusement traitées dans l'*Essai*. Nous ne ferons que les indiquer. Après s'être livrés à un examen approfondi de la charte accordée à la Compagnie des Water-Works, et démontré combien les travaux exécutés sont insuffisants, les auteurs arrivent à cette conclusion qu'il y a *nécessité d'améliorer le service des eaux publiques sous le triple rapport de leur clarification, de l'extension des tuyaux de distribution et du mode de tarifage.* La compagnie est-elle en état de satisfaire à cette nécessité? La négative semble être hors de toute contestation : de là cette conséquence forcée qu'il y a un intérêt majeur pour la population entière de la Nouvelle-Orléans à ce que les water-works passent en d'autres mains, en des mains plus riches et capables de leur donner tout l'extension et tous les perfectionnements nécessaires pour qu'ils atteignent complétement le but de leur création. Des moyens d'arriver à un semblable résultat sont exposés dans l'ouvrage de MM. Maurraux-Porée, ainsi que la convenance qu'il y aurait à établir un service secondaire pour la distribution des eaux d'assainissement et des eaux de sureté qui n'ont besoin d'aucun traitement pour remplir leur destination. Qu'on ne croie pas que toutes ces propositions se reposent que sur de vaines théories; bien au contraire : elles sont le fruit de l'étude approfondie de ce qui se passe dans un grand nombre de localités. En disant ce qui se pratique ailleurs avec succès, les auteurs indiquent tout naturellement ce qu'on devrait pratiquer à la Nouvelle-Orléans. Non pas qu'ils aient la pensée de vouloir faire parade de science; ils prennent de la science sous ce qui est passé dans les faits, tout ce qui a reçu la sanction du temps. C'est l'autorité des hommes éminents de tous les pays qu'ils invoquent; ce sont des vérités vieilles comme le monde qu'ils remettent en lumière.

On sait avec quel soin les anciens pourvoyaient à l'approvisionnement des eaux dans leurs villes. Des aqueducs portés sur des arcades admirables, des tranchées profondes et douces creusées à travers les rocs, pour donner passage aux tuyaux de conduites; on ne voit les ouvrages dispendieux où les anciens ont sacrifié pour l'accomplissement de cette œuvre si importante au point de vue de l'hygiène et de la salubrité générale. Aucun peuple n'a connu égalité les Romains dans ce genre d'embellissement public. Les économistes ont lu la lettre de Frontin, *De aquæ ductibus urbis Romæ*, ont admiré les constructions élevées par Agrippa, et dont il nous reste encore de si magnifiques débris. Avec de pareils exemples devant les yeux, il n'était pas possible que les modernes ne fissent pas quelque chose de grand. Aussi, dès le XVIe siècle, Paris, Londres, Amsterdam, Rome, Naples, Florence, Venise, Milan, Turin, Gênes, Lisbonne, Madrid, Berlin, Vienne, Saint-Pétersbourg, Constantinople, Alger, Tunis, Le Caire, Alexandrie, Smyrne, Bagdad, Ispahan, Pékin, Canton, Calcutta, Bombay, Rio-Janeiro, Buenos-Ayres, Mexico, Lima, Philadelphie, New-York, Boston, Baltimore, Washington, Cincinnati, Saint-Louis, Nouvelle-Orléans, ont vu s'élever des monuments hydrauliques qui font l'admiration de tous les étrangers, et l'orgueil de leurs habitants. Marseille, cette grande ville, qui, par son admirable position, semble devoir être la première cité commerciale du monde, Marseille a été autorisée à contracter un emprunt de dix millions, et à s'imposer une taxe d'octroi sur les farines et sur le pain, pour payer les intérêts et pourvoir tant à l'amortissement du capital qu'au complément des dépenses. Partout ailleurs ces deniers sont exemptés de droits d'octroi, mais la population marseillaise paraît se résigner volontiers à payer largement proportionnellement le pain plus cher pour obtenir en abondance l'eau, cette autre élément non moins nécessaire de la vie." (*Horace Say.*)

Dans sa séance du 16 juillet dernier, la chambre des députés a autorisé la ville de Marseille à contracter un second emprunt de neuf millions de francs pour l'achèvement de son aqueduc.

Mais revenons à la Nouvelle-Orléans, sur les bords du Mississippi.

On ne saurait trop hâter le jour où nous verrons nos administrations municipales entrer dans une voie semblable, et la suivre avec cette volonté ferme et persévérante, sans laquelle tous les meilleurs projets restent à l'état de rêves. Non pas certes qu'elles doivent se jeter en aveugles dans de folles dépenses, dans des travaux peu ou point motivés; il faut vouloir, au contraire, qué, profitant des leçons du passé et s'éclairant des lumières de l'expérience, tout soit prévu, calculé, préparé de manière à arriver droit au but. La chose est chez nous plus facile qu'ailleurs. L'eau a distribuer est sous la main; il ne faut pas, comme à Marseille et à New-York, aller la chercher au loin. Il est certain, d'un autre côté, que toutes les dépenses à faire trouveraient une large compensation dans les produits qui en seraient la conséquence naturelle.

Il ne s'agit donc pas ici seulement d'un embellissement stérile pour la Nlle-Orléans, mais encore d'une spéculation aussi utile aux citoyens que lucrative pour ceux qui l'entreprendraient. Nous n'avons ni le temps ni la place nécessaire pour présenter un tableau détaillé des revenus que donnent ces sortes d'opérations dans les pays dont nous avons parlé; pour que quelques sommaires, nous prions ceux de nos lecteurs que la matière intéresse, de se reporter à l'Essai de MM. Maurras et Porée. Ils y trouveront des documents précieux, des vues sages, des combinaisons dignes d'attention, tout ce qu'on doit attendre enfin de personnes qui, comme les auteurs de l'Essai, on fait de fortes études d'économie administrative. L. S.

Foire au profit des Orphelines—Plusieurs dames généreuses émues par le dénuement où se trouvent les orphelines, travaillent avec ardeur, depuis quelques semaines, aux préparatifs d'une foire qui se tiendra les 17, 18 et 19 courant dans la salle St Louis, que l'on a généreusement consenti à mettre à leur disposition. Cette foire, indépendamment de tous les jolis objets qui seront mis en vente, offrira un attrait tout à fait nouveau : elle sera en quelque sorte un concert. Pendant les trois jours qu'elle doit durer, des dames et des demoiselles, secondées par d'habiles musiciens, feront entendre des chœurs, des quatuors, des trios, des duos et même quelques solos; elles exécuteront aussi des morceaux de harpe et de piano. Les personnes pleine de charité, qui se sont mises à la tête de cette bonne œuvre, n'ont voulu rien négliger pour en assurer le succès; et de ce succès dépend le bien-être de pauvres filles que l'hiver a prises assez au dépourvu. Tout le monde voudra venir à leur secours.

Mlle A. Dimier.—On nous assure que des négociations sont engagées entre cette jeune danseuse et M. Davis pour obtenir l'usage de la salle d'Orléans. Mlle Dimer n'a pas été parmi nous aussi heureuse qu'elle devrait l'espérer; les beaux succès qu'elle avait obtenus dans l'Ouest, semblaient lui promettre dans notre ville de belles et fructueuses recettes qui, malheureusement, ne sont pas venues. Elle compte trouver parmi la population de notre quartier plus de sympathie qu'elle n'en a encore rencontré ailleurs; et nous désirons sincèrement que son espérance se réalise complétement. M. Davis nous dit-on, est fort disposé à aider Mlle Dimier dans sa tentative; ce sera de sa part un acte méritoire, le public à son tour s'empressera sans doute jaloux de prouver qu'il sait s'intéresser à une jeune et jolie artiste qui fait appel à ses généreux sentiments.

Volontaires.—Deux nouvelles compagnies des volontaires du Michigan, formant ensemble 215 hommes, sont arrivés hier à bord du bateau à vapeur Saranak, venant de Pittsburg.

Le navire *Charlemagne*, allant de New-York à la Nlle-Orléans, s'est perdu le 15 décembre, près de Spanish Wales, à 24 milles N. E. de Nassau. L'équipage s'est sauvé; on a réussi à enlever une partie de la cargaison.

Le *Tennessee* qui venait de Bremen à la Nlle-Orléans, a été jeté le 15 décembre sur Orange Keys; mais il n'a pas été ramené par les sauveteurs à Nassau.

Les goélettes *Thomas Jane* et *Time* ont amené la plus grande partie des passagers de ces deux bâtiments.

Incendie d'un steamer.—Le bateau à vapeur *Seventy-six*, capitaine Baldwin, parti hier soir de la Nlle-Orléans pour Louisville et Cincinnati, a pris feu et s'est trouvé enveloppé de flammes à la distance de deux milles au-dessous de Carrollton. Le *Seventy-Six* fit de suite échouer contre la rive du fleuve où il resta amarré, et là, il brûla jusqu'à son plan de flottaison. Ce sinistre avait, nous assure-t-on, à son bord une riche cargaison dont la majeure partie a été dévorée par l'incendie ou par l'eau. Nous ne connaissons ni le montant de l'assurance, ni la cause et l'origine du sinistre, qui coûta la vie à l'un des voyageurs. Nous nous ignorons le nom, et qui n'est jeté par-dessus bord avant que le bateau eût abordé la rive du fleuve.

(*Courrier d'hier soir.*)

Chemin de fer de l'Erie.—Toute la section de ce chemin qui s'étend entre la ville de New-York et le fleuve Delaware, est maintenant en activité; cette section est de 93 milles. Le chemin est en construction sur toute son étendue; et vers la fin de cette année la plus grande partie en sera livrée à la circulation.

Education dans l'Ouest.—Dans tous les nouveaux Etats de la vallée du Mississipi, un mille carré de terre, c'est-à-dire la trente-sixième des terres publiques, est réservé pour l'entretien des Ecoles Publiques. En outre le Congrès a fait de temps à autre des concessions de terres qui sont d'une haute importance; ainsi l'Iowa a reçu 1,446,080 acres, le Missouri et le Michigan 3,168,000; l'Illinois 946,000; l'Ohio 770,000; et l'Indiana 396,000. Outre cela, il en a été de même pour ces différents Etats, pour établir ou l'entretien, en faveur de deux pour cent sur toutes les ventes de terres publiques qui se font dans leurs limites. Avec de pareilles ressources, on peut facilement donner à l'éducation publique une grande extension.

Immigration.—Durant le mois de décembre dernier, il est entré à New-York 6,615 émigrants; l'année précédente, il en était entré 8,585. Cette diminution n'a nullement affecté l'émigration anglaise et irlandaise; elle a principalement porté sur les émigrations française, allemande et belge. Le courant de ces dernières n'est pas encore ainsi régulier que celui qui part des Iles Britanniques.

Navires.—Du 1er janvier au 31 décembre 1847, il a été construit et lancé à New-York des bâtiments qui ensemble jaugeaient 30,718 tonneaux: il reste en outre dans les chantiers nombre de navires de toute espèce qui présentent un total de 22,870 tonneaux. On atteint difficilement un port dans le monde où la construction des navires ait plus produit qu'à New-York. On estime à plus de 3,500 le nombre des ouvriers occupés à ce travail.

Une prédiction.—Le *Courier and Enquirer* du 1er courant hazarde la prédiction que voici : les deux hommes qui seront élus au mois de novembre prochain à la présidence et à la vice-présidence des Etats-Unis, sont le général Taylor comme Président et Daniel Webster comme Vice-Président.

Les Colehan.—N'allez pas vous figurer que ces messieurs sont une compagnie comme celle des Lehman, des Ravels ou des Montplaisirs; leur spécialité n'est ni la danse avec ou sans balancier, ni le ballet, ni la pantomime; non, leur spécialité, c'est de tenir des hôtels. Ainsi l'un d'eux tient à New-York la royale auberge d'Astor-House; un autre est à la tête du Troy-House; un troisième dirige le meilleur hôtel de Washington; un quatrième est le chef de l'Hôtel des Etats-Unis à Boston; un cinquième et à Cincinnati où il travaille à créer un hôtel digne de cette ville; enfin un sixième se prépare à partir pour Détroit, afin d'en bâtir un sur des proportions gigantesques auprès du dépôt du chemin de fer central.

Le Sénat a confirmé la nomination de M. Davis, comme ministre des Etats-Unis en Chine; celle de M. Rowan, comme chargé d'affaires à Naples; et celle de M. Niles, comme chargé d'affaires en Sardaigne.

Croissance rapide.—Les villes ici poussent autrement vite que les arbres. Il y a dix ans, à l'embouchure d'une petite rivière de Wisconsin, sur les rives du lac Michigan, au milieu de forêts sans bornes, on voyait une cabane solitaire, habitée par un homme qui se livrait tout à la fois à la chasse et à l'agriculture. A dix milles à la ronde, on eut en vain cherché les traces d'un autre être civilisé. A l'heure qu'il est, au tour de la cabane s'élève une ville qui a plus de quarante mille habitans : c'est Milwaukie, dont nous parlions ces jours derniers ; et cette ville a pour maire l'homme à la cabane. Ce développement prodigieux ne s'arrêtera pas ; et Milwaukie, grâce à sa situation, grâce à l'accroissement de la population et de la culture dans le Wisconsin, montera prochainement au rang des villes de second ordre.

Chronique Locale.

Paiement de bons—Le Conseil de la 3ème Municipalité a adopté lundi soir, une résolution présentée par M. Solomon, pour affecter au paiement des bons, devant échoir cette année, $30,000 à prendre sur le prix d'adjudication du marché du Port sur le revenu provenant de la taxe des wharfs. Le marché du Port a été adjugé à M. Gogaite pour la somme de $9,000.

Cour Suprême.—Treize jugements ont été rendus lundi matin par ce tribunal: nous le croyons que les plus intéressants. Au sujet de l'affaire de l'Etat de la Louisiane contre William Howell, déclaré coupable de meurtre par un verdict du jury, dans la Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, le tribunal d'appel a décidé qu'un recours en cassation ne pouvait recevoir que copie de l'acte d'accusation, mais aussi une copie de la déclaration du grand jury; et, en outre, que l'on devait livrer à l'accusé, l'affaire de l'Etat du Louisiane contre Howell, la liste des personnes d'où l'on doit tirer le jury : William Howell aura, par conséquent les bénéfices d'un second jugement.

La Cour Suprême a annulé le verdict rendu par un jury de la Cinquième Cour de District, dans l'affaire de Robert Beaton contre la Municipalité No. 2, et en vertu duquel le demandeur devait obtenir $28,000 de dommages. Le tribunal d'appel a ordonné une nouvelle audition de la cause.

Dans l'affaire de Martin et Elliott contre le bateau à vapeur Rainbow et ses propriétaires, les demandeurs avaient été déboutés. Ils firent appel, mais le verdict du jury a été maintenu.

La décision rendue par le juge McHenry, en faveur du demandeur, dans l'affaire de Michael Daly contre William Cunningham, a été annulée par la Cour Suprême, qui a ordonné que le demandeur fut débouté aux dépens des deux parts.

Première Cour de District.—J. B. Rocco, John Sity, Fidel Keller, Ramon Farias, Joseph Font et F. Lalanne, tous prévenus d'avoir vendu des billets de loterie, ont présenté hier à la barre de la Première Cour de District une requête tendant à la levée des actes d'accusation. Ils se sont déclarés innocents.—Demain la cour s'occupera des affaires criminelles.

Quatrième Cour de District.—L'affaire de G. W. Denton contre Andrew Erwin, dont la Quatrième Cour de District était saisie, s'est terminée hier par un jugement en faveur du demandeur, après avoir duré trente-quatre jours. L'injonction prise par M. Denton contre le défendeur a été maintenue. MM. Prentiss et Mecon étaient les avocats du demandeur ; MM. Rosselmet, Mott, ceux du défendeur. L'affaire aura portée en appel à la Cour Suprême.

Recorder Ramos—Dans la nuit de vendredi dernier, on a forcé la porte de M. Jacob Weiner, rue de la Douane No. 327, et on en a enlevé des bijoux pour une valeur de $400. Les voleurs ont également enlevé d'une malle une somme de $150 en or. M. Weiner soupçonne un nommé James Martin, l'a dénoncé à la police. Celle-ci a arrêté John Contreau, accusé de vol. Le prévenu a été interrogé et renvoyé pardevant la Première Cour de District.

Recorder Seutenau—M. S. Bernard est venu hier dénoncer à ce magistrat un individu nommé John Taylor, dit John Kelly, dit William Key : il accuse ce dernier de lui avoir enlevé de sa poche, lundi soir, dans un café en face du dépôt du chemin de fer d'Opelousas, une petite bolte contenant soixante dagues en or et cinq montées en diamant. Le prévenu a été immédiatement arrêté et écroué à la prison de parondre. Il a mandé d'arrêt a été décerné contre un individu que J. W. Slack accuse de lui avoir soustrait violemment un billet de banque de cinquante piastres.

Conseil de la Municipalité No Deux—La séance a été fort courte hier soir. Les affaires expédiées sont fort peu intéressantes pour le lecteur. Le secrétaire donne lecture du rapport hebdomadaire des recettes d'après ce document, les recettes de la semaine se sont élevées à la somme de $19,642 18 ; les dépenses à $19,429 77 ; ce qui laisse une balance dans le trésor municipal de $212 41.

Le Conseil accepte la résignation de M. Thomas Sloo, trésorier de la municipalité, et procède immédiatement à l'élection de son successeur. M. William H. Garland est celui qui succèdera M. Sloo.

M. Henry Beer, trésorier de l'hôpital de Charité, demande au Conseil trois licences, gratuites pour les charretiers de cette institution.—Référé au comité des finances.

M. Renshaw propose une résolution enjoignant au voyer de se procurer une machine convenable pour enlever les alluvions de Bayou en face de la municipalité. Elle sera discutée à la prochaine séance.

Une résolution, présentée par M. Stockton, enjoignant au voyer d'examiner la situation de toutes les pompes de la municipalité, et de faire un rapport à cet égard à la prochaine séance, est adoptée.

M. Howard introduit une ordonnance pour pourvoir à la dette de la municipalité. Cette ordonnance est mise à l'ordre spécial du jour de la séance prochaine.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

ENTRÉES.

Navire Southerner, Stanton, pr New York.
Timandra, Freeman, pr Boston.
Equity, Mason, pr Boston.
Barque Alambra, Orsard, pr Boston.
Brick Napoleon Chambersburg, pr Baltimore.
Goeleue Montezuma, Appleby, pr Apalachicola.
Intrepida, Orta, pr Cadix.
Steamer Mobile, Hutton, pr la Mobile.
Illinois, Taylor, pr St Louis.

ARRIVÉS.

Navire à vapeur J E Thompson, Ellery, de Branos.
Uybel, Childe, de Vera Cruz.
Uriel, Janvrin, de Boston.
Barque America, Berry, de Barcelone.
St-Mary, ——, de Vera Cruz.
Brick P Soule, Smith, de la Havane.
Les Deux Frères, Pastorino, de Lousia.
Mary Adams, Godine, de New York.
C Hatfield, ——, à la palette.
Eleanor, ——, à la palette.
Goeleue Louise Antoinette, Boisson, Bayou Salé.
Time, Hudens, de Boston, N P.
Thomas Jane, Hudens, de Boston, N P.
Sylvia Wilde, Cunningham, de Brazos.
Schooners Gentle, Goffin, de Mobile.
Gen Worth, Hamilton, de St Louis.
Cowley, Hamlin, de la Balize.
Ida Wright, Wright, de Pascagoula.
Gen Worth, Hamilton, de St Louis.
Elizabeth, Lewis, de Louisville.
Ella Gardner, ——, de Guadalupe.
Arabie, Verdier, de Saint-Domingue.

Au bas des divers et manifest:
Navire Intrépide.

New-York, pour le 15 janvier, le navire [illegible], capitaine Bowers, [illegible] pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à [illegible]

Pour Galveston, le navire [illegible], capitaine [illegible], pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à [illegible]

FEUILLETON

Mémoires d'un Médecin.

Par Alexandre Dumas.

TROISIEME PARTIE.

JOSEPH BALSAMO.

LVI.

Le Coffret.

Resté seul, M. de Sartines, prit, tourna et retourna le coffret en homme qui sait apprécier la valeur d'une découverte.

Puis il allongea la main et ramassa le trousseau de clés jeudi de mains de Lorenza.

Il les essaya toutes : aucune n'allait.

Il tira trois ou quatre autres trousseaux pareils de son tiroir.

Ces trousseaux contenaient des clés de toutes dimensions : clés de meubles, clés de coffres bien entendu : depuis la clé ouvrée jusqu'à la clé microscopique, on peut dire que M. de Sartines possédait un échantillon de toutes les clés connues.

Il en essaya vingt, cinquante, cent, au coffret : aucune ne fit même un tour. Les magistrats en augura que la serrure était une apparence de serrure, et que, par conséquent, ses clés étaient des simulacres de clés.

Alors il prit dans le même tiroir un petit ciseau, un petit marteau, et, de sa main blanche enfoncée sous une ample manchette de Malines, il fit sauter la serrure, gardienne fidèle du coffret.

Aussitôt, une liasse de papiers lui apparut au lieu des machines foudroyantes qu'il redoutait d'y trouver ou des poisons dont l'arôme devait s'exhaler insensiblement et priver la France de son magistrat le plus essentiel.

Les premiers mots qui sautèrent aux yeux du lieutenant de police furent ceux-ci tracés par une main dont l'écriture était visiblement déguisée :

" Maître, il est temps de quitter le nom de Balsamo.

" Il n'y avait pas de signature, mais seulement ces trois lettres : L. P. D.

—Ah ! ah ! fit-il en retournant les boucles de sa perruque, si je ne connais pas l'écriture, je crois que je connais le nom. Balsamo, voyons, cherchons au B.

Il ouvrit alors un de ces vingt-quatre tiroirs et en tira un petit registre sur lequel, par ordre alphabétique, étaient écrits d'une fine écriture pleine d'abréviations trois ou quatre cents noms de personnes, suivis et accompagnés d'accolades flamboyantes.

—Oh ! oh ! murmura-t-il, en voilà long sur ce Balsamo.

Et il lut toute la page avec des signes non équivoques de mécontentement.

Puis il replaça le petit registre dans son tiroir pour continuer l'intéressante de coffret.

Il n'alla pas bien loin sans être profondément impressionné. Et, bientôt il trouva une note pleine de noms et de chiffres.

La note lui parut importante ; elle était fort peu sur marges, fort chargée de signes faits au calcyon. M. de Sartines nomma : un demi-rouge parut.

—Un aide de la chancellerie, dit-il, tout de satin. Faites passer des bureaux à travers l'appartement et donnez-moi le reste.

Le valet sortit.

Deux minutes après, un commis, la plume à la main, le chapeau sous un bras, un gros registre sous l'autre, parcourut de large en large quarante-sept ou cent marches d'habit, se présentant au seuil du cabinet. M. de Sartines s'aperçut dans son meuble à glace et un tendit le papier pardessus son épaule.

—Ah ! vous êtes un grand monsieur, dit Balsamo, je l'avoue.

—Et vous un grand imprudent, dit le magistrat en se dirigeant vers sa sonnette.

—Déchaînez-moi cela, dit-il.

—Oui, monseigneur, répondit le commis.

Ce dernier se chargea avec un petit homme mince, aux lèvres pincées, aux sourcils froncés par la recherche, à la tête pâle et pointue du haut et du bas, au menton effilé, au front tuyant, aux pommettes saillantes, aux yeux enfoncés et ternes, qui s'abaissaient par instants.

M. de Sartines l'appela la Fouine.

—Asseyez-vous, lui dit le magistrat le voyant embarrassé de son enlepin, de son cadeau de chiffons, de sa note et de sa plume.

La Fouine s'assit maladroitement sur un tabouret, replia ses jambes et se mit à écrire sur ses genoux, seulement son dictionnaire et sa mémoire avec une physionomie impassible.

Au bout de cinq minutes, il avait écrit.

" Ordre d'assembler trois mille frères à Paris.

" Ordre de composer une garde au grand Cophte, et de lui mettre quatre domestiques, dont un dans une maison royale.

" Ordre de mettre cinq cent mille francs à sa disposition pour une police.

" Ordre d'enrôler dans le premier des cercles parisiens toute la fleur de la littérature et de la philosophie.

" Ordre de soudoyer ou de gagner la magistrature, et de s'assurer particulièrement du lieutenant de police, par corruption, par violence ou par ruse."

La Fouine s'arrêta là un moment, non point que le pauvre homme réfléchit, n'en avait garde, c'eut été un crime, mais parce que sa page était remplie et l'encre encore fraîche, il fallait attendre pour continuer.

M. de Sartines, impatient, lui arracha la feuille des mains et lut.

Au dernier paragraphe, une telle expression de trayeur se peignit sur tous ses traits qu'il pâlit de se voir pâle dans la glace de son armoire.

Il ne rendit pas la feuille au commis, mais lui en passa une toute blanche.

Le commis reconnaissa à écrire à mesure qu'il déclairait, ce qu'il exécutait au reste avec une facilité effrayante pour les lauriers de chiffres.

Cette fois, M. de Sartines lut par dessus son épaule.

Il lut donc :

" Se défaire à Paris du nom de Balsamo, qui commence à être trop connu, pour prendre celui de comte de Fenix."

Le reste du mot était enseveli dans une tache d'encre.

Au moment où M. de Sartines cherchait les syllabes absentes qui devaient compléter le mot, il sonnette retentit à l'extérieur, et un valet annonça :

—M. le comte de Fœnix.

M. de Sartines poussa un cri, et, au risque de démolir l'édifice harmonieux de sa perruque, il joignit les mains au-dessus de sa tête, et se laissa dégringoler son coussin par une porte dérobée